



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Avignon, le 16 octobre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale chargés de circonscription

Secrétariat

Référence

Dossier suivi par
Véronique Valdivia-Garcia
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Pratique du jeu d'échecs en milieu scolaire

A nouveau, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un dossier actualisé d'information et de recensement d'activités élaboré par le Comité vauclusien du jeu d'échecs afin de promouvoir la pratique de ce jeu de réflexion en milieu scolaire.

J'insiste sur la valeur éducative d'une telle pratique, qu'elle s'inscrive dans les activités péri-éducatives ou qu'elle s'articule à un projet de classe. C'est pourquoi je vous invite à prendre attentivement connaissance des possibilités qui vous sont offertes par la Convention cadre ci-jointe, établie entre le DASEN et le Comité vauclusien du jeu d'échecs.

Je vous informe également que pour la quatrième année un stage de formation pour « Apprendre à apprendre à jouer aux échecs » est proposé dans un cadre institutionnel aux professeurs des écoles et aux collèges :

mercredi 3 décembre à l'école St Ruf à Avignon de 14h00 à 17h00

Vos élèves, écoliers, collégiens et lycéens, pourront également participer aux Championnats scolaires départementaux qui se dérouleront de 13h30 à 18h00 pour les :

Ecoles : mercredi 14 janvier à l'école St Ruf - Avignon

Collèges et lycées : mercredi 21 janvier au collège Roumanille - Avignon

.../...



Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'organisateur pour toute information utile et inscription :

Monsieur Christian BERNARD

Comité vaclusien du jeu d'échecs, directeur en charge des publics scolaires

85 avenue Frédéric Mistral 84100 Orange

chris.a.bernard@wanadoo.fr portable : 06 15 82 63 34

2/2

C'est bien volontiers que j'appuie ces actions au regard des valeurs pédagogiques dont elles sont porteuses.

Je sais pouvoir compter sur votre précieux appui.

Avec mes remerciements



[Signature]
Dominique BECK

CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE VAUCLUSE D'ECHECS			2014-2015				
ECOLEES:		mercredi 14 janvier 2015 à l'école St RUF - AVIGNON					
COLLEGES et LYCEES:		mercredi 21 janvier 2015 au collège ROUMANILLE - AVIGNON					
CATEGORIE:		ECOLE	COLLEGE	LYCEE	(entourer la catégorie)		
NOM DE L'ETABLISSEMENT:				VILLE:			
Nom et coordonnées du responsable:							
e-mail:					Tél.		
N°	NOM	Prénom	Sexe M-F	Classe ?	Né(e) le *	Code FFE si déjà licencié dans un CLUB	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
Fiche d'inscription à adresser aux organisateurs de préférence par e-mail au plus tard le							
le LUNDI 12 JANVIER pour les		ECOLEES: Christian BERNARD : chris.a.bernard@wanadoo.fr			0615 826334		
le LUNDI 19 JANVIER pour les		COLLEGES et LYCEES: Olivier CLEMENT: olivierclem@orange.fr			0633 915510		
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE				* date de naissance obligatoire pour les non licenciés			

Championnats Scolaires d'échecs

Phase départementale 84 - Année scolaire 2014-2015

Quand et où auront lieu ces championnats scolaires ?

Ils auront lieu de **13h30 à 18h00** à **Avignon** (1^{ère} partie à 14h00)

ECOLES : le mercredi 14 janvier 2015 à l'école St Ruf

COLLEGES et LYCEES le mercredi 21 janvier 2015 au collège Roumanille

Qui peut participer ?

En catégories école primaire, collège et lycée du Vaucluse, tous les jeunes licenciés A ou B ou non licenciés peuvent s'inscrire **gratuitement** au tournoi. (MAXIMUM : 100 premiers inscrits en raison de la sécurité dans les salles d'accueil)

La licence B obligatoire, comprenant une assurance et permettant éventuellement de jouer dans le club de son choix, sera offerte par le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs, aux participants non licenciés la veille du tournoi. **INDIQUEZ à quel club vauclusien il faut affilier vos élèves, et si vous n'en connaissez pas le Comité s'en chargera.**

Comment se déroulent ces championnats scolaires ?

Pour cette phase, la compétition est considérée comme individuelle. La cadence de jeu est 15mn chacun au KO, en 5 rondes. Le classement est individuel. Un classement par établissement est ensuite établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins deux féminines d'une même école ou d'un même collège et sur les 4 premiers joueurs d'un même lycée. Les trois premiers établissements de chaque catégorie sont récompensés et chaque participant reçoit une médaille.

Le nombre d'établissement qualifié par catégorie pour la phase académique sera connu ultérieurement. (Cependant pour participer à la Phase suivante « championnat académique » chaque équipe devra avoir participé à la phase départementale. Ces équipes pourront compter des joueurs n'ayant pas participé à celle-ci.)

Comment s'inscrire et qui contacter ?

Il est nécessaire que le responsable de l'activité « échecs » au sein de chaque établissement communique la liste de ses joueurs : établissement, nom et prénom, date de naissance, code FFE s'il existe sur une fiche d'inscription au plus tard le :

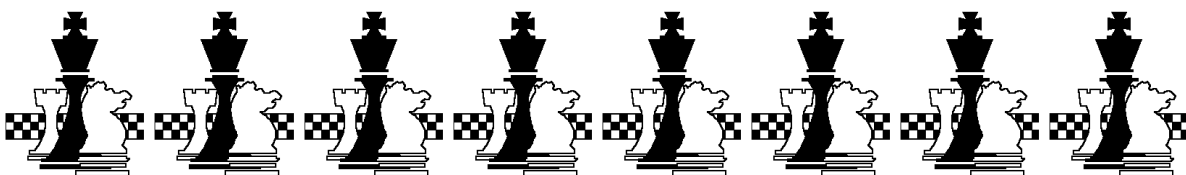
Ecoles : lundi 12 janvier par e-mail à Christian BERNARD

chris.a.bernard@wanadoo.fr (0615 826334)

Collèges et Lycées : lundi 19 janvier par e-mail à Olivier CLEMENT

olivierclem@orange.fr (0633 915510)

Aucune inscription ne sera prise sur place



Il sera demandé aux accompagnateurs de surveiller leurs élèves afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction académique
de Vaucluse



Comité vauclusien
du Jeu d'Echecs

CONVENTION CADRE

Etablie entre les soussignés :

La Direction académique de Vaucluse, représentée par Monsieur Bernard LELOUCH,
directeur académique des services de l'éducation nationale

et

Le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs représenté par Monsieur Christian BERNARD,
Président

Vu la convention-cadre établie le 31 janvier 2011 entre le Ministère de l'Education
nationale et la Fédération française des Echecs,

Attendu les accords précédemment conclus entre le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs
et les instances locales de l'Education nationale,

Considérant que le jeu d'échecs, activité officiellement sportive et activité intellectuelle,
permet de développer de nombreuses compétences transversales chez les jeunes qui le
pratiquent,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

La Direction académique de Vaucluse et le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs affirment
leur volonté commune d'initier et de développer la pratique du jeu d'échecs dans les
écoles, collèges et lycées.

Article 2

La Direction académique de Vaucluse et le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs
s'engagent à mettre en place des actions de sensibilisation et de formation dans les
écoles, collèges et lycées. L'enseignement et la pratique du jeu d'échecs pourront le cas
échéant et sur demande expresse de l'établissement s'inscrire dans le cadre de son
projet, à raison d'une heure par semaine durant l'intégralité de l'année scolaire (soit 36
heures).

Article 3

Ces activités menées en classe pourront être complétées pour les volontaires par des activités d'accompagnement éducatif hors temps scolaire.

Article 4

L'application du présent accord-cadre peut donner lieu à des déclarations et communications aux médias par chacun des partenaires, lesquels conviennent de se concerter préalablement.

Article 5

Les partenaires conviennent de se réunir au moins une fois par an pour examiner les conditions de mise en œuvre de l'accord-cadre.

Article 6

La présente convention est signée pour une durée de trois ans à compter de la date de la signature. A l'issue de ces trois années, un bilan global sera dressé pour en permettre le renouvellement. La présente convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Avignon, le 26 avril 2013

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale

Bernard LELOUCH



Le Président du Comité vaclusien
du Jeu d'Echecs

Christian BERNARD